

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL  
Commune déléguée de Vire  
Séance du 06 Mars 2023 à 20h30

Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Communal qui aura lieu à :

Salle du Conseil Municipal Le lundi 06 Mars 2023 à 20h30
---

ORDRE DU JOUR

	Rapporteur
<b>Finances</b>	
1. BP 2023 – Etat spécial de la commune déléguée de Vire	<b>Annie ROSSI</b>

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.



Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

